

DOCUMENT d'ACCOMPAGNEMENT du PROGRAMME de FRANÇAIS

DE LA 3^o et 4^o ANNEE PRIMAIRE

JUIN 2011

SOMMAIRE

1- Le français dans le cycle primaire

- 1.1- Profil d'entrée
- 1.2- Profil de sortie
- 1.3- Progression dans le cycle primaire

2- Démarche pédagogique

- 2.1- Principes théoriques
- 2.2- Méthodologie et cheminement d'apprentissage
- 2.3- Pédagogie du projet

3- Pratiques de classe

- 3.1- Volume horaire et répartition
- 3.2- Gestion de la classe
- 3.3- Comment dérouler un projet
- 3.4- Comment conduire un questionnement pédagogique
- 3.5- Comment construire une situation d'intégration

4- Contenus

- 4.1- A l'oral
- 4.2- A l'écrit
- 4.3- Les moyens linguistiques et communication

5- Activités

- 5.1- Travailler l'oral
- 5.2- Travailler l'écrit

6- Evaluation

- 6.1- Evaluation formative
- 6.2- Evaluation certificative

Annexes

- A.1- Glossaire
- A.2- Tableau rapport phonie/graphie
- A.3- Tableau pluri-système graphique du français
- A.4- Tableau des phonèmes communs à l'arabe et au français

1- Le français dans le cycle primaire

Le profil d'entrée étant défini comme la synthèse des acquis des élèves au seuil d'un palier ou d'un cycle, il est important de le décrire pour la 3^o AP afin de mieux amorcer les nouveaux apprentissages.

1.1- Profil d'entrée :

Au plan psychologique, l'enfant de 8/9 ans est un esprit curieux et éveillé.

Parvenu à une bonne maîtrise du langage, il est en mesure de s'exprimer et d'exprimer son avis et ses sentiments. A l'aise dans la vie de groupe, il aime les activités partagées et manifeste un bon esprit d'équipe tout en respectant les exigences du travail collectif. Ses capacités cognitives lui permettent déjà de se définir en tant qu'individu et d'exprimer sa personnalité. Mis en situation, il peut développer différentes formes de raisonnement et différents modes d'expression.

Au plan pédagogique, l'élève de 3^o AP vient d'achever le 1^{er} palier du cycle primaire. Il a développé des savoirs, des savoir-faire et un savoir être durant les deux premières années d'apprentissage. Placé au centre de la relation pédagogique, c'est un apprenant exigeant. Il connaît déjà quelques supports de l'écrit et leur usage. Il est familiarisé avec les consignes de classe et de travail.

Les compétences qu'il a déjà acquises représentent un socle premier qui facilitera le développement de nouvelles compétences, l'enseignement d'une langue étrangère se fondant sur les acquis (d'ordre communicatif, méthodologique, cognitif, social, collectif et personnel) antérieurs (scolaires et extra scolaires). L'apprentissage se module par rapport aux capacités de réception et de production de l'élève dans le cadre des activités prévues dans le programme.

1.2- Profil de sortie :

La définition du profil de sortie met en relation les compétences transversales, les compétences disciplinaires et les différents domaines de connaissances (voir programmes de 3^o AP et 4^o AP). Le profil de sortie permet ainsi sur le plan méthodologique, de structurer les apprentissages par cycle et par année. Il fournit par ailleurs les critères et les indicateurs de l'évaluation certificative terminale.

Pour le cycle primaire, le profil de l'élève s'exprime dans un OTI (Objectif Terminal d'Intégration). L'OTI exprime ce qui est attendu de l'élève au terme du cycle primaire.

Pour le cycle primaire, l'Objectif Terminal d'Intégration sera ainsi défini :
O_{TI} : *Au terme de la 5^o AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.*

Pour chaque année du cycle, l'OII (Objectif Intermédiaire d'Intégration) définit ce qui est attendu de l'élève au terme de l'année scolaire (fin 4^o AP, fin 3^o AP).

Pour la 4^o AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini :
O_{II} : *Au terme de la 4^o AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné.*

Pour la 3^o AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini :
O_{II} : *Au terme de la 3^o AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit.*

1.3- Progression dans le cycle primaire :

	ORAL	ÉCRIT	
		LECTURE	PRODUCTION ECRITE
3^o AP Apprentissages Premiers	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre globalement un texte oral. - Répondre à une question. - Participer à un échange à deux en utilisant un lexique approprié. - Réagir à une consigne scolaire. - Dire un court texte (poème, comptine, récitation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le code phonologique. - Maîtriser la correspondance graphie/phonie. - Comprendre globalement un texte lu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la graphie. - Maîtriser la correspondance phonie/graphie. - Répondre à une question par un mot, une phrase. - Différencier et utiliser les différentes graphies (script, cursive, capitale, majuscule).

<p>4° AP</p> <p>Consolidation des apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none">- Réagir dans un échange par un comportement verbal et/ou non verbal approprié.- Répondre à une question.- Poser une question.- Dire un court texte (poème, comptine, récitation)	<ul style="list-style-type: none">- Emettre des hypothèses de lecture.- Confirmer ou infirmer des hypothèses de lecture.- Lire un texte pour agir.- Identifier dans le récit, après une lecture silencieuse, les personnages, les événements, le cadre spatio-temporel.- Lire couramment et d'une manière expressive.	<ul style="list-style-type: none">- Différencier et utiliser les différentes graphies (script, cursive, capitale, majuscule).- Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture.- Produire un court texte (20 à 30 mots) adapté à une situation de communication.
--	--	---	---

<p>5° AP</p> <p>Approfondissement des apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réagir à des sollicitations verbales par un comportement verbal ou non verbal approprié. - Prendre la parole de façon autonome et s'exprimer de manière compréhensible. - Questionner/ répondre dans le cadre d'une interaction. - S'exprimer à partir d'un support écrit ou visuel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire couramment. - Lire d'une manière expressive (rythme, ton et intonation). - Emettre des hypothèses de lecture. - Identifier, après une lecture silencieuse, personnages, actions, résultats, lieux et enjeux. - Lire un texte et en résumer l'essentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les différentes graphies. - Ecrire pour dire ce qui a été compris. - Donner un avis sur un texte lu (écrire pour garder des traces). - Ecrire pour s'exprimer librement dans des situations de compréhension simples et courantes.
--	---	--	--

2- Démarche pédagogique

La démarche pédagogique préconisée dans le programme est une démarche par la découverte qui permet d'enclencher le processus d'apprentissage chez l'apprenant.

2.1- Principes théoriques :

L'oral étant une forme de communication au même titre que l'écrit, une part importante lui a été accordée dans le programme comme forme première dans l'échange langagier. Cela induit l'apprentissage de l'écoute et celui de la prise de parole pour (re)produire. Par ailleurs, l'oral et l'écrit n'étant pas parallèles, il sera développé chez l'élève une « conscience phonologique » dans le cadre de la progression phonologique définie dans le programme de 3° AP.

L'opposition de paires minimales permet à l'élève de percevoir les différences qui entraînent le changement de sens. Ex : [pẽ] pain / [bẽ] bain. La science dont on a besoin pour apprendre l'oral d'une langue est **la phonologie**.

L'apprentissage à l'oral s'organise autour de la réalisation d'actes de paroles sélectionnés dans le programme. L'écrit comme instrument de communication trouve sa place dans le programme de 3^oAP et 4^oAP.

Au niveau de la réception, l'écrit se réalise à travers l'activité de lecture.

Au niveau de la production, il se réalise à travers les activités d'écriture.

2.2- Méthodologie et cheminement d'apprentissage :

L'apprenant, impliqué dans ses apprentissages, participe au processus d'acquisition des connaissances :

- mis en situation d'écoute et d'observation, il développera au fur et à mesure des stratégies de compréhension.
- à l'oral il sera amené à s'exprimer par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole » (ou actes de langage) comme : se présenter, demander, ordonner ou inviter ...
- à l'écrit, en lecture, l'apprentissage se fera au double plan de l'appropriation du signe et du sens. La démarche s'appuie sur des stratégies convergentes d'appréhension simultanée **du code et du sens**.
- en production écrite, il sera amené à produire de courts énoncés.
- les apprentissages linguistiques se feront pour la première année de français (3^oAP), de manière **implicite**. On prendra soin de distinguer les marques du code oral et du code écrit. Pour la 4^o et 5^oAP, la grammaire fera l'objet d'un apprentissage **explicite**. C'est par des pratiques effectives et fonctionnelles de la langue, dans des situations de communication, que l'élève arrivera progressivement à en maîtriser le fonctionnement.
- L'évaluation formative est complètement intégrée au processus d'apprentissage parce qu'elle permet de mesurer les progrès réalisés et d'apporter les remédiations nécessaires. Les apprentissages sont conçus dans le cadre d'une progression spiralaire et non comme une accumulation de connaissances.

L'appropriation progressive de la langue se fera :

A l'oral, par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.

A l'écrit, par reproduction, substitution et réemploi.

Le cheminement d'apprentissage comprend quatre moments :

- Un moment de découverte (mise en contact avec un texte oral ou écrit).
- Un moment d'observation méthodique (analyse du texte oral ou écrit).
- Un moment de reformulation personnelle (dire avec ses propres mots).
- Un moment d'évaluation (pour faire le point).

2.3- Pédagogie du projet :

Les apprentissages se réalisent dans le cadre du projet. **Le projet** est une nouvelle façon de travailler et de gérer le temps, l'espace, la classe et les apprentissages. Il se donne pour objectif l'élaboration d'un produit oral (un spectacle de comptines, une histoire racontée à plusieurs ...) ou d'un produit écrit (un abécédaire, une fiche d'identité d'animaux sauvages ou domestiques ...). Le projet est le cadre intégrateur dans lequel les apprentissages prennent **tout leur sens**. Il permet en outre à l'élève de s'impliquer dans un travail de groupe et de recherche **pour la réalisation d'un objectif commun**. Ce faisant, le projet permet le développement de savoirs, de savoir-faire et de savoir être importants : savoir prendre la parole, écouter les autres, classer des informations, participer à l'élaboration d'un écrit collectif, etc.

Le produit scolaire réalisé par les élèves peut avoir des destinataires différents (élèves d'une autre classe, d'une autre école, chef d'établissement, parents d'élèves et autres partenaires de l'école ...). Le projet est donc un facteur de **socialisation**.

3- Pratiques de classe

3.1- Volume horaire et répartition :

L'année scolaire compte 32 semaines dont 4 semaines pour l'évaluation.

Soit : 01 semaine = évaluation diagnostique en début d'année

01 semaine = évaluation du 1^{er} trimestre

01 semaine = évaluation du 2^e trimestre

01 semaine = évaluation du 3^e trimestre

La gestion du volume horaire se fera sur cette base :

	Nombre de semaines/ l'année pour l'application du programme	Volume Horaire Hebdomadaire	Durée d'une séance	Séance Remédiation
3 ^e AP	28 s.	3 heures	45 mn	/
4 ^e AP	28 s.	5 h.15 mn	45 mn	01
5 ^e AP	28 s.	5 h.15 mn	45 mn	01

La Répartition se caractérisera par de **la souplesse** (pédagogie du projet) et de **la rationalité** (gestion rigoureuse du temps) en tenant compte des éléments suivants :

- 3 à 4 projets par an
- 1 projet : 3 à 4 séquences
- 1 projet : environ 6 à 7 semaines
- Une séquence se déroule en six heures environ en 3^eAP et en huit heures environ en 4^eAP,
- des activités d'apprentissage : oral réception/production, écrit réception/production, des activités d'intégration et des moments d'évaluation intégrée.

Les activités varieront de 20 à 45 mn à l'intérieur d'une séance en fonction :

- * des objectifs à atteindre
- * du niveau des élèves
- * de l'effectif de la classe
- * de la place du projet dans l'année scolaire (1^{er}, 2^{ème}, ou 3^{ème} trimestre.)

La gestion du temps scolaire, pour être efficace, doit prendre en considération :

- des impératifs **pédagogiques** : en variant les types d'activités, les formes de travail des élèves, en alternant des séances d'apprentissage selon les besoins et le rythme des élèves,
- des impératifs **de contenus** : les notions sont données dans le document programme,
- des impératifs **d'ordre psychopédagogique** : l'enseignant(e) devra doser la durée des différentes phases dans une séquence de projet, la quantité de travail écrit, de travail oral, les efforts demandés aux élèves et les exercices ludiques entre les séances (dire une comptine collectivement, répondre à une devinette, prononcer des sons selon des intonations différentes ...).

Il appartient à l'équipe pédagogique de faire les ajustements nécessaires : ménager des moments de concertation avec les élèves, prévoir des moments d'intégration, prévoir des moments d'évaluation ...

3.2- Gestion de la classe :

La classe est le lieu privilégié d'immersion pour les activités de langue.

- Organisation de l'espace classe

Les activités orales exigent la mise en place d'un matériel adéquat : lecteur de cassettes (à préparer avant le début du cours) affichettes-supports, saynètes imagées... L'aménagement de la classe se fera en fonction des activités : en groupe classe, en sous groupes, en binômes.

- Organisation des activités

Dans le cadre du projet déroulé, les enseignants procéderont d'abord à des activités orales. Ainsi l'élève aura-t-il l'occasion d'écouter et de s'exprimer à chaque séance.

L'écrit portera sur des activités de lecture et des activités d'écriture visant à la production d'énoncés (un mot, un groupe de mots, une phrase). La multiplication des supports (tableau, ardoise, cahier) doit obéir à une logique de progression en fonction des objectifs d'apprentissage.

- L'affichage didactique

- Il sera fonctionnel c'est-à-dire au service des apprentissages (lecture, écriture ...).
- Il sera multidirectionnel c'est-à-dire visible des différents points de la classe.
- Il sera évolutif c'est-à-dire actualisé au fur et à mesure des apprentissages.
- Il sera diversifié en rapport avec les différents supports authentiques (affiches, étiquettes, boîtes d'emballages ...).

- Les produits obtenus à la fin des projets

Un dépliant, un recueil de cartes d'identité d'animaux, un lexique illustré ou une B.D. sont autant de projets à réaliser par les élèves durant l'année. Ils sont le fruit de leur savoir faire d'élève et le reflet d'un travail d'équipe.

Que faire de ces produits scolaires ? Quelle destination leur donner ?

Rappelons que le produit lui-même n'est pas une fin en soi et que l'on privilégie le processus de construction et d'intégration des connaissances. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le fait d'accorder de l'importance à ce que les élèves ont produit, c'est donner du sens à leur apprentissage et les encourager à produire mieux encore.

Aussi est-il important de conserver ces produits scolaires, si modestes soient-ils pour valoriser les élèves qui apprécient la présentation de ce qu'ils ont réalisé dans des moments de production collective et de communication. Ces produits seront motif à des échanges inter-élèves, inter-classes ou inter-écoles. Présentés à des destinataires (différents partenaires de l'école), ils peuvent donner lieu à des échanges langagiers pour raconter, pour décrire, pour donner des informations, ou pour expliquer, contribuant ainsi à la consolidation des apprentissages. Ils peuvent enrichir l'affichage de la classe, une bibliothèque scolaire, une exposition (journée de l'enfance, journée du savoir) dans le cadre d'activités scolaires et péri-scolaires.

3.3- Comment dérouler un projet :

Le projet se déroule en séquences. La séquence, qui est une étape d'un projet, vise l'atteinte des objectifs d'apprentissage qui se réalisent à travers des activités d'oral, de lecture et d'écriture. Chaque séquence est suivie d'une évaluation.

La planification du projet, qui relève du **pré pédagogique**, précède sa mise en œuvre en classe. C'est donc la préparation du projet par l'enseignant qui doit :

▪ **Sélectionner :**

- une ou deux compétences à maîtriser,
- les objectifs d'apprentissage (et les démultiplier si cela est nécessaire),
- les contenus appropriés,
- les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs d'apprentissage, tant à l'oral (compréhension/expression) qu'à l'écrit (compréhension/expression),
- les supports indispensables, qui doivent être diversifiés.

▪ **Déterminer :**

- le nombre de séquences (de 3 à 4) en fonction de la dominante orale ou écrite du projet,
- les modalités de fonctionnement (en groupe-classe, en sous-groupes, en binômes ...),
- les délais de réalisation du projet (de 3 à 4 semaines),
- les modalités d'évaluation (évaluation individuelle, évaluation collective ... ?).

▪ **Prévoir :**

- un moment de **présentation** du projet aux élèves et de **concertation**,
- des moments d'**organisation** du travail,
- des temps de **réalisation** des activités d'apprentissage,
- des moments de **retour** vers le projet (produit) afin d'intégrer les apprentissages et faire avancer le projet (1^{er} essai),

Document d'Accompagnement du Primaire

- des moments de **métacognition** : faire réfléchir les élèves sur leurs propres stratégies d'apprentissage (comment as-tu fait pour arriver à cette réponse ? Et maintenant que dois-tu faire ? ...),
- des moments de **réécriture** du « produit » (2^{ème} essai) à la lumière de ce moment d'évaluation formative (réécriture qui peut aller vers un troisième essai si nécessaire),
- des moments **d'évaluation** du projet et d'**évaluation** des apprentissages (évaluation certificative).

En classe l'enseignant, avec les élèves, déroulera le projet selon les étapes suivantes :

<i>Etapes du projet (déroulement chronologique du projet)</i>	<i>Rôle</i>	
	<i>de l'enseignant</i>	<i>des apprenants</i>
<i>1. Présentation et négociation collective du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> - présente à l'ensemble de la classe le(s) projet(s) - mène la négociation avec les élèves - amène la classe à déterminer la situation de communication relative au projet : à qui, dans quelle intention de communication ? - questionne les apprenants pour faire émerger ce qu'ils savent des caractéristiques du produit - recourt à des exemples de produit pour permettre à la classe d'identifier davantage le produit - amène les apprenants à dégager les critères de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> - les élèves donnent leur avis sur le projet et l'"adoptent" - déterminent le(s) destinataire(s) et l'intention de communication - proposent, à partir de leur vécu des caractéristiques du produit à réaliser - recensent, avec l'aide du prof, les caractéristiques du produit qui seront autant de critères de réussite
<i>2. Organisation du travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> - définit les moments d'évaluation du projet 	
<i>3. Réalisation des activités d'enseignement/ apprentissage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - planifie les séquences d'apprentissage à l'oral (compréhension/expression) et à l'écrit (compréhension/expression) - propose des situations d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisent les activités à l'oral et à l'écrit

<p>4. Intégration des apprentissages et "rédaction" du produit : 1^{er} essai</p>	<ul style="list-style-type: none"> - donne la consigne de travail pour entamer l'écriture collective du projet - guide, oriente, conseille - met à la disposition des apprenants les ressources nécessaires : cahiers, dictionnaires, livres ... 	<ul style="list-style-type: none"> - chaque groupe essaye d'écrire, de réciter ... (selon la nature du projet : oral ou écrit)
<p>5. Confrontation et verbalisation (évaluation formative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - invite les groupes à présenter leur produit - leur demande de comparer leur produit avec celui des autres groupes - leur demande de vérifier s'ils ont pris en considération les critères de réussite déterminés au départ 	<p>Chaque groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente son texte (oral ou écrit) - échange sa production avec celle des autres - écoute les observations des autres sur son produit - donne son avis sur celui des autres - évalue son travail en se référant aux critères de réussite
<p>6. Réécriture : 2^{ème} essai</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rappelle les critères retenus - remobilise les apprentissages en s'appuyant sur les ressources disponibles - invite les groupes à réécrire leur 1^{er} jet 	<ul style="list-style-type: none"> - relisent les critères retenus - améliorent leur production à la lumière des remarques de l'enseignant, des échanges et de leurs observations quant au respect des critères de réussite
<p>7. Réécriture : (3^{ème} essai) ; si nécessaire !</p>	<p>Même déroulement</p>	
<p>8. Evaluation du projet (degré de réussite)</p>	<p>//</p>	<p>//</p>
<p>9. Evaluation des compétences (évaluation certificative)</p>	<p>//</p>	<p>//</p>

Le 1^{er} essai, le 2^{ème} essai, voire le 3^{ème} essai peuvent dès le début prendre en charge la totalité du texte à insérer dans le "produit" final : dépliant, catalogue ...

Mais le "texte" peut être parfois long ou comprenant plusieurs parties (introduction, développement, conclusion); son écriture se fera donc en plusieurs étapes. Ces dernières doivent respecter la même logique de prise en charge : 1^{er} jet,

2^{ème} jet, 3^{ème} jet si nécessaire. Entre chacune des étapes, viendront s'intercaler des activités d'apprentissages

3.4- Comment conduire un questionnement pédagogique :

Le questionnement pédagogique est au cœur de la pratique quotidienne de la classe. C'est par le biais d'un questionnaire précis et bien ciblé que l'enseignant obtiendra des réponses apportant des informations en vue de l'objectif visé : à l'oral, en lecture, en langue et en production écrite. Il est donc important de veiller à la formulation des questions.

• **Formulation des questions**

On peut distinguer 5 types de questions pour exploiter un texte :

- celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l'ancrage dans le texte (type 1).
- celles qui supposent une compréhension globale du texte (type 2).
- celles dont la réponse demande une interprétation du texte, où il faut lire « entre les lignes ». Elles exigent souvent un degré de compétence de l'élève en lecture, ou une connaissance du sujet dont il est question dans le texte (type 3).
- celles dont la réponse demande de s'appuyer sur le texte mais en allant chercher des informations ailleurs : dictionnaire, connaissances personnelles, actualité, etc. (type 4).
- celles dont la réponse est hors du texte : question de grammaire ou vocabulaire posée à la suite du texte (type 5).

En 3[°] AP et en 4[°] AP, c'est évidemment les types 1, 2, 3 qu'il faut privilégier si on veut que les réponses apportent des informations en vue d'un objectif visé (exemple : retrouver la situation de communication dans un texte oral ou écrit ...).

• **Formulation des consignes**

Dans le domaine scolaire, l'élève est confronté à la consigne aussi bien dans le quotidien de la classe que lors des devoirs et examens. La consigne qui est « **l'énoncé oral ou écrit par lequel l'enseignant invite l'élève à exécuter une tâche** » doit être bien formulée.

Dans une consigne on doit trouver :

- 1- **des renseignements** (matériel à employer et informations sur ce qu'on donne)
- 2- **une tâche à exécuter** (dans un certain ordre et en fonction de ce que l'on doit obtenir)
- 3- **le type de produit attendu** (un tableau, un texte, etc.).

Exemple de consigne : *Relève et classe les mots du texte par ordre alphabétique par rapport à la 2^{ème} lettre dans le tableau suivant.*

- matériel à employer : **le tableau suivant**
- informations sur ce qu'on donne : **par rapport à la 2^{ème} lettre**
- dans un certain ordre : **Relève et classe par ordre alphabétique**
- la tâche à réaliser : **Classe les mots du texte dans le tableau suivant**
- le type de produit attendu : un tableau avec les mots classés.

Une bonne consigne est une consigne qui détermine une tâche précise (c'est-à-dire que les élèves ont une représentation très claire de ce qu'il leur est demandé.), qui facilite la tâche à entreprendre et qui est adaptée à l'objectif poursuivi. Elle aide l'élève qui apprend à construire son savoir. Elle est le chemin qui mène aux apprentissages. L'enseignant doit veiller à la mise en place d'une bonne compréhension de la consigne. L'élève doit être en mesure de la reformuler.

3.4- Comment construire une situation d'intégration :

Avant de voir les étapes pour la construction d'une situation d'intégration (S.I.), il importe de la définir.

L'intégration est une opération individuelle : c'est l'élève qui intègre dans une démarche personnelle exigeant de lui des mises en association, des mises en relation, des assemblages, des mises en relief de points communs ou d'éléments (règles, concepts, procédures ...) pour appréhender une nouvelle situation. L'intégration consiste donc pour l'apprenant, à **mettre ensemble** des éléments acquis séparément et cela dans une dynamique d'interdépendance de coordination et de production.

En classe, l'exploitation de situations d'intégration aura lieu à la fin d'une séquence d'apprentissage réunissant **plusieurs objectifs** ou à la fin du projet. Les apprenants sont confrontés à des situations appartenant à la famille des situations rencontrées leur permettant ainsi d'intégrer (non de juxtaposer) des acquis réalisés antérieurement.

Les situations dites **situations d'intégration** donnent aux apprenants l'occasion de s'entraîner à intégrer leurs acquis. Ce sont des situations de réinvestissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- elles mobilisent un ensemble d'acquis,
- elles sont significatives (porteuses de sens),
- elles font référence à une catégorie de problèmes spécifiques à la discipline,
- elles sont nouvelles pour l'élève.

Document d'Accompagnement du Primaire

La construction d'une S.I. connaît les étapes suivantes :

- Identifier la ou les compétence(s) disciplinaire(s) et transversale(s) à faire « exercer » par l'élève,
- Cerner les objectifs d'apprentissage à faire intégrer,
- Choisir une situation pertinente,
- Rédiger les modalités de mise en œuvre : la consigne, ce que fait l'élève, les modalités de travail (collectif, en binôme ou travail individuel ...), les étapes du travail et les ressources disponibles (pré-acquis, ressources matérielles, aide de l'enseignant(e)).

Mettre l'élève en situation d'intégration c'est l'amener à utiliser ses connaissances de manière concrète en réinvestissant (non en restituant) ce qu'il a appris pour résoudre des situations-problèmes.

4- Contenus

4.1- A l'oral :

C'est en situation de communication que l'élève développe une compétence de l'oral qui lui permet de comprendre et de parler.

Cependant, la communication orale est complexe parce qu'elle est constituée du langage *verbal* (ce que l'on dit : énoncé linguistique), de facteurs non verbaux (comment on le dit *le tonal et le postural*) et de la prise en compte du contexte.

Comment ces composantes participent-elles à la communication ? Quelle est leur importance ?

a) Importance du tonal : l'intonation, le rythme, le débit, la hauteur de la voix et les pauses sont porteurs de sens. En effet, un même énoncé peut avoir une multiplicité d'interprétations en fonction de la variabilité de la voix. Exemple, « la porte » peut signifier :

- La porte (on parle de la porte).
- La porte ? (la porte et pas la fenêtre ou autre chose).
- La porte ! (Sortez ! prenez la porte).

Il faut veiller à :

La qualité articulatoire : une mauvaise articulation entraîne une réception qui gêne la compréhension du message et peut même la fausser.

Exemple : le savant/savon est dans le laboratoire.

Document d'Accompagnement du Primaire

La connaissance du fonctionnement de l'appareil phonatoire est indispensable. De ce fait, l'enseignant doit faire prendre conscience à l'élève du rôle de chaque organe dans l'émission du son par **l'audition** et la **perception**.

Exemple, pour produire [p], il explique et il décrit :

- l'air est emmagasiné dans la bouche fermée
- l'air est brusquement libéré (explosion)

L'enseignant doit mettre en place des exercices de phonétique articulatoire pour aider à construire **l'image sonore** de chaque son, surtout si celui-ci n'existe pas dans la langue maternelle, (il peut avoir recours au miroir, à la feuille de papier ...).

La qualité prosodique : dans un échange oral, un message est incompréhensible si les groupes de souffle ne sont pas respectés et si l'accent est mal placé. Un accent mal placé peut entraîner une mauvaise compréhension.

Exemple : un abri côtier, un abricotier

La **liaison** assure une fluidité verbale.

Exemple : Les enfants sont au parc.

b) Importance du postural : l'attitude, la gestuelle et l'expression du visage (la proxémique) soutiennent et complètent le sens d'un message.

c) Importance du contexte : un énoncé ne peut prendre du sens que dans un contexte (le cadre, des locuteurs ayant une intention de communiquer, leur statut, l'implicite ...).

4.2- A l'écrit :

4.2.1- La lecture :

En lecture, la démarche s'appuie sur des stratégies convergentes basées sur la **prise de sens** et la **connaissance du code**.

Si on part du principe que :

« L'acte de lire serait la production d'interactions entre les **processus « primaires »** (identifier ou assembler des lettres ou des phonèmes, reconnaître des formes écrites hors contexte ...) et **des processus « supérieurs »** (raisonner, formuler des hypothèses, mobiliser ses connaissances, utiliser le contexte ...). Le déchiffrage n'est ni l'étape première, ni la pièce maîtresse de l'activité de lecture du débutant ; ce n'est pas non plus une pratique accessoire ou dérisoire ... L'habileté (b-a = ba) ... ne se développe qu'en devenant lecteur compreneur »¹, **apprendre à lire c'est donc mener de front l'apprentissage du code** (correspondance phonie-graphie et combinatoire) et l'accès au sens.

¹ CHAUVEAU (G), ROGOVAS- CHAUVEAU(E), "Lectures", in Les Cahiers Pédagogiques, Paris, janvier 1989.

Cela suppose de pouvoir mener simultanément des opérations dont les procédures peuvent être automatisées (montage des syllabes ...) et d'autres opérations, plus complexes, qui exigent la prise et le traitement de l'information.

Le point de départ de l'enseignement /apprentissage de la lecture est **le texte**. On évitera, en lecture, de présenter à l'élève une suite de phonèmes dépourvue de signification.

Exemple : la syllabe, parce que la syllabe est vide de sens et que la segmentation (découpage) orale et la segmentation écrite ne coïncident pas toujours. Exemple :

[i lɛ ku tɛ] → - oral : 4 syllabes

Il – é – cou – tait. → - écrit : 4 syllabes qui ne correspondent pas aux précédentes

~~~~~

De même que la segmentation phonique (orale) ne correspond pas à la segmentation morphosyntaxique. Exemple :

[i lɛ ku tɛ] - segmentation phonique : il y a 4 syllabes.

Il écoute ait - segmentation morphosyntaxique : il y a 3 syllabes.

~~~~~

Tout exercice faisant intervenir des syllabes isolées trouvera sa place en phonétique articulatoire.

En lecture, les contenus portent sur :

- la maîtrise progressive des phonèmes de la langue,
- une bonne discrimination auditive et visuelle,
- la construction du sens à partir de textes de lecture variés : affiches, comptines, listes, recettes, contes ... en rapport avec les thèmes retenus dans le programme, pour développer la capacité à distinguer différents écrits comme : la comptine, la lettre, la liste et la capacité à lire de courts textes.

L'élève de 3^o AP puis de 4^o AP sera sensibilisé au contenu d'un texte, à sa présentation, au message qu'il véhicule. Ainsi, lui demandera-t-on de repérer le titre d'un texte, de retrouver les personnages, de repérer une caractéristique d'un personnage, de nommer un lieu, de lire une illustration ...

La manifestation de la compréhension peut d'ailleurs prendre plusieurs formes :

- la lecture expressive,
- l'expression orale : présenter un document ...,
- la représentation sous forme de dessins, de schémas, d'illustrations ...,
- l'expression par le jeu corporel : lire un conte pour le jouer, pour le mimer ...,
- la réalisation d'une tâche ...

Il est nécessaire de mettre l'élève en contact avec des écrits variés : courts récits, courtes descriptions, petits dialogues ... Les textes à proposer doivent être accessibles et intéressants, en rapport avec les préoccupations de cette tranche d'âge. Ils doivent

traiter de sujets familiers au jeune apprenant. En 3^o AP, on travaillera sur des textes d'une longueur de 20 à 50 mots (avec un pourcentage inférieur à 10 % de mots nouveaux). En 4^o AP, au fur et à mesure des apprentissages, les textes pourront atteindre une longueur de 80 mots (avec un pourcentage toujours inférieur à 10 % de mots nouveaux). Le choix portera sur des textes dont les phrases sont des phrases simples et des phrases coordonnées avec des mots relevant d'un vocabulaire courant.

En dehors du manuel scolaire, il est souhaitable de proposer à la classe de regarder et d'explorer divers ouvrages comme des albums, des livres documentaires, des dictionnaires, des mémos, des catalogues, des revues, des imagiers, des bandes dessinées, adaptés à l'âge et à la sensibilité des apprenants. Il ne s'agit pas de « lire » tous ces ouvrages mais d'avoir la possibilité de les feuilleter. Ce contact avec l'écrit contribue à susciter la curiosité de l'élève et à provoquer le plaisir de lire. Cela permet à l'élève, par exemple, de prendre conscience du cadre d'une bande dessinée : vignettes, couleurs, personnages, dialogues, bulles ..., ou d'observer une carte ailleurs que dans un livre de géographie.

L'exploitation des ressources documentaires de l'école, la mise en place d'un coin lecture, la constitution d'une armoire/placard bibliothèque, sont autant de conditions à mettre en place pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Ceci représente une réelle ouverture au monde de l'écrit.

4.2.2- La production écrite :

L'élève de 3^o AP aborde la production écrite par le biais d'activités de (re)production, de complétion et de construction de phrases à partir d'une consigne dans le cadre d'un projet. Il **copie** puis il **écrit** des mots, une phrase ou des phrases destinés au projet (titre d'un texte, légende d'une illustration, noms de personnages, ...). Dans ce cadre, l'interaction favorise l'échange et développe la créativité : les élèves se concertent sur la place du mot dans la phrase, sur son orthographe, sur la ponctuation à adopter ... Les productions écrites sont, dans tous les cas, des productions courtes. Elles répondent à une consigne d'écriture claire et univoque. La production collective ne doit pas se faire au détriment de la production personnelle. C'est cette dernière qui permet d'évaluer la performance de l'élève.

L'élève de 4^o AP poursuivra et consolidera ces apprentissages. Il continuera également à veiller à la présentation de son texte.

4.3- Moyens linguistiques et communication :

4.3.1- Les actes de parole :

C'est dans le cadre de situation de communication que l'élève apprend la langue. Des situations de communications diversifiées seront proposées à l'élève à l'oral et à l'écrit.

Il s'exprimera par l'emploi d'énoncés dits « **actes de parole** » comme : se présenter, demander, ordonner ou inviter. Ces énoncés traduisent une intention et suscitent la réaction de l'interlocuteur. Par exemple : « inviter quelqu'un » sera suivi d'une acceptation de l'invitation ou d'une excuse polie pour la décliner. « Demander, saluer, inviter » sont des actes de parole parce **qu'on a besoin du langage** pour agir, tout comme « répondre, accepter ou refuser ... ».

« Conduire un vélo » ou « couper du pain » ne sont pas des actes de parole puisqu'on n'a pas besoin de parler ou d'écrire pour exécuter ces tâches.

L'acte de parole appartient à l'oral et à l'écrit.

Ex : l'acte de parole « demander un renseignement » peut correspondre aux énoncés suivants selon la situation :

- Un billet d'avion Alger-Tamanrasset, c'est combien ? (À l'oral)
- Monsieur, je vous prie de me communiquer le prix du billet d'avion Alger - Tamanrasset (à l'écrit).

Les actes de parole retenus dans le programme de 3^o AP seront déclinés avec plus de variantes en 4^o AP.

4.3.2- Les moyens linguistiques :

La mise en place des apprentissages linguistiques représente un volet important. A cet effet, quatre opérations sont retenues. Ces opérations qui permettent d'observer, d'analyser et surtout de manipuler la langue sont valables sur la phrase, **axe paradigmatique** et **axe syntagmatique**, et sur le texte.

Ces quatre opérations sont :

- **le remplacement** (ou commutation) sur l'axe paradigmatique (ou axe vertical).

Exemple : L'avion ↑ ↓ est ↓ ↑ un moyen de transport sûr ↑ ↓ confortable.
La voiture ↓ ↑ a été ↓ ↑ un moyen de transport sûr ↓ ↑ rapide.

- **l'effacement** (ou suppression).

Exemple : Malika brode un joli napperon depuis quelques jours.
Malika brode.

- **l'addition** (ou expansion).

Exemple : Malika brode un napperon.
Malika brode un **joli** napperon.
Malika brode un **joli** napperon **blanc**
Malika brode un **joli** napperon **blanc en dentelle**.

- **le déplacement** (ou permutation) sur l'axe syntagmatique (ou axe horizontal).

Exemple : Malika brode un joli napperon **depuis quelques jours**.
Depuis quelques jours, Malika brode un joli napperon.

Les apprentissages linguistiques concernent le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l'orthographe.

- Le vocabulaire :

• *Pourquoi le vocabulaire ?*

En classe de langue, il faut inscrire l'enseignement/apprentissage du vocabulaire dans une dynamique de découverte de nouvelles combinaisons sémantiques, syntaxiques et discursives (texte à dire, à lire ou texte à produire). Les mots comportent deux faces : **une face formelle** (aspect sonore et graphique du mot) **et une face sémantique** (sens du mot) et ces deux faces sont indispensables au fonctionnement des mots pour communiquer.

En 3^o AP, l'apprenant acquiert un stock lexical qui forme son vocabulaire. Les acquisitions se réalisent par des associations basées sur les formes des mots et leur représentation (iconographique ou gestuelle) et sur les données sémantiques en contexte.

A ce niveau d'apprentissage, l'apprenant comprend beaucoup plus de mots qu'il n'en emploie dans les tâches langagières orales ou écrites d'où la nécessité d'aborder l'enseignement/apprentissage du vocabulaire de manière systématique :

- pour construire un savoir lexical,
- pour accroître sa capacité à lire des textes.

En 4^o AP, l'enseignement du vocabulaire tend à développer l'aptitude à reconnaître un mot (des mots) qu'on entend ou qu'on lit (donner du sens) et l'aptitude à activer ce mot (ces mots) pour le (les) produire oralement ou par écrit en adéquation avec le contexte. Il s'agit essentiellement de **consolider** et d'**enrichir** le stock lexical de base par l'acquisition de mots nouveaux relevant du vocabulaire concret et parfois abstrait.

L'objectif de l'enseignement du vocabulaire est de renforcer le stock lexical pour réaliser les actes de parole. Il s'agit de développer une compétence lexicale chez l'apprenant : utiliser les mots qui conviennent pour construire le sens d'un texte qu'il entend, qu'il dit, qu'il lit ou écrit.

• *Comment étudier le vocabulaire ?*

La démarche doit offrir la possibilité de capter l'attention de l'apprenant et de mobiliser ses capacités d'observation, de comparaison et de déduction. L'explication

des mots repose sur l'interaction. Elle doit se réaliser avec des mots simples, adaptés au niveau de la classe. Elle doit être illustrée par des exemples concrets.

• *Quand étudier le vocabulaire ?*

A tous les moments de la classe de langue, à l'occasion de la séance de lecture, d'orthographe ou de production écrite. Mais l'activité de choix pour étudier le vocabulaire c'est celle de la lecture/compréhension. Le texte est un contexte qui permet une appropriation des mots pour constituer et enrichir le stock lexical de l'élève.

- **Vocabulaire / lecture** : Pendant la lecture, il faut suggérer un itinéraire rassurant et constructif au cours des différents moments de la séance de lecture.

Les mots nouveaux ou les mots-clés seront présentés par écrit au tableau. Exemple :

- 1) Observation et repérage : pour identifier le matériau linguistique dans une phrase, dans un texte, et nommer le matériau linguistique : synonymes, antonymes, familles de mots ...
- 2) Manipulations : les élèves peuvent expliquer de différentes façons : par un synonyme, par un antonyme, par une périphrase, par une expression de même sens, par la mise en œuvre dans une phrase personnelle ...
- 3) Emploi : prévoir des exercices avec des degrés de difficulté différents : le mot est d'abord employé dans une phrase pour en éclairer le sens puis dans une phrase personnelle pour en assurer l'apprentissage définitif.

- **Vocabulaire/production écrite** : la production écrite est une activité essentiellement individuelle. Chaque élève doit pouvoir se constituer un stock lexical et y puiser pour produire un écrit. - Les activités de réemploi et d'emploi seront variées : complétion de phrases, enrichissement d'un dialogue, de bulles dans une BD ...

- **Vocabulaire/orthographe** : la leçon de vocabulaire est mise en relation avec celle de l'orthographe pour montrer la graphie des mots. Il est important de demander aux apprenants d'avoir leur « carnet répertoire » pour y porter les mots expliqués par un camarade, par l'enseignant. Pour éviter le caractère artificiel des exercices, inviter les apprenants à participer à l'affichage pédagogique, à réaliser un répertoire lexical ...

- La conjugaison

En 3^o AP, l'élève apprend à utiliser les pronoms de conjugaison et les formes conjuguées des verbes usuels, insérés dans les actes de parole.

En 4^o AP, la conjugaison est, pour la première fois, abordée de façon systématique, à l'oral et à l'écrit avec des seuils d'exigence différents.

• *Pourquoi la conjugaison ?*

En langue française, le verbe varie dans sa morphologie en fonction de la personne (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne), du nombre (singulier, pluriel), du temps (présent, passé, futur) et du mode (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif). Le verbe étant le noyau de la phrase, il est nécessaire que l'élève arrive à une maîtrise progressive de ses variations pour parvenir à une bonne production orale ou écrite dans le cadre de la communication.

• *Quels contenus enseigner en conjugaison ?*

En 3^o AP, les formes conjuguées des verbes être, avoir, aller et faire au présent et au passé composé feront l'objet d'un apprentissage à l'oral.

En 4^o AP, les notions à enseigner en conjugaison sont essentiellement des notions de temps, de personne, de nombre et d'infinitif des verbes. Elles seront travaillées conjointement au fur et à mesure des textes oraux et écrits rencontrés. Elles ne constituent pas une progression.

La conjugaison systématique représente une étape de la conjugaison. Elle se fait à deux niveaux : à l'oral et à l'écrit.

A l'oral, elle concerne les verbes usuels (cf. Programme) au présent de l'indicatif, au passé composé, au futur et au présent de l'impératif, pour questionner, pour raconter, pour donner une consigne, pour répondre.

A l'écrit, elle concerne les verbes être, avoir et les verbes du 1^{er} groupe dans la perspective de production de courts textes pour raconter et pour décrire.

• *Comment étudier la conjugaison ?*

La démarche pédagogique retenue permet de développer chez l'élève des stratégies pour observer et découvrir le système de fonctionnement de la conjugaison. L'apprentissage de la conjugaison des verbes se fera d'abord à partir d'un important travail oral. Le travail sur l'écrit ne viendra qu'ensuite. L'enseignant abordera donc les points au fur et à mesure des besoins de ses élèves pour la réalisation des séquences.


La distinction oral/écrit sera d'une aide précieuse pour la mémorisation. L'enseignant mettra en évidence similitudes (je chante, il chante) et différences (je chante, tu chantes, ils chantent) à l'écrit. Il est plus judicieux de travailler la conjugaison à partir de courts textes dont on assure la compréhension.

Illustration : Le présent de l'indicatif des verbes du 1^{er} groupe.

Objectif d'apprentissage :

Document d'Accompagnement du Primaire

- L'apprenant doit être capable de repérer la variation des verbes du 1^{er} groupe (du type chanter) au présent de l'indicatif (en fonction de la personne et du nombre).

Professeur	Commentaires
<p>.....</p> <p>1. Mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander aux élèves d'entourer en rouge les verbes conjugués et de souligner les sujets auxquels ils se rapportent. - Faire retrouver oralement l'infinitif et le groupe de chacun des verbes. <p>2. Observation : (consigne pour chercher)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander aux élèves de colorier en rouge ce qui a changé entre l'infinitif et le verbe conjugué et en bleu ce qui n'a pas changé. - Travail par groupes de 4 à 5 élèves L'enseignant contrôle le travail sans intervenir. - Travail collectif : mise en commun des recherches. L'enseignant répond aux questions des élèves. 	<p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le relevé du corpus obtenu au tableau. - Réinvestissement des acquis. - Un texte par élève pour faire travailler chacun sur le texte support. - Les élèves confrontent leurs travaux. - Ils se mettent d'accord. - S'il y a désaccord ; ils sollicitent l'avis des autres camarades et de l'enseignant. - Les élèves du même groupe se mettent d'accord pour faire la synthèse.
 <p style="font-weight: bold; margin: 0;">On règle les points de désaccord</p>	
<p>L'enseignant porte au tableau le résultat obtenu.</p> <p>3- Analyse du corpus obtenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les terminaisons. - Faire retrouver les pronoms de la conjugaison. Les porter au tableau. - Faire remplacer dans le texte les noms-sujets par des pronoms. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le relevé du corpus obtenu au tableau. - Les relever au tableau Les faire épeler. - Porter au tableau les phrases obtenues par l'opération de remplacement sur l'axe paradigmatique. Ex : Le maître arrive.

Document d'Accompagnement du Primaire

- Remettre les verbes du texte dans l'ordre des pronoms de la conjugaison.
- Faire lire en épelant les terminaisons.
- Faire conjuguer oralement le verbe **tomber** au présent, à toutes les personnes
- Attirer l'attention des élèves sur la relation entre la forme écrite et la prononciation de certaines formes verbales (sur les variations à l'oral et à l'écrit).

- Il** arrive.
- Présenter les verbes conjugués dans l'ordre de la conjugaison (je – tu - ...)
 - Porter la conjugaison systématique au tableau.
 - Exemple : je tombe - tu tombes.
Les porter au tableau.

- Faire conjuguer les autres verbes à toutes les personnes (oralement)
- Proposition :**
- Mets le pronom qui convient.
 - Relie chaque pronom à son verbe.
 - Souligne les terminaisons des verbes.
 - Complète par la terminaison qui convient.
 - Mets les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif.
- 4- Evaluation :** (consigne pour évaluer)
- Conjugue oralement le verbe **monter** au présent de l'indicatif.
 - Mets les verbes entre parenthèses (dans 1 texte) au présent de l'indicatif.
 - Remplace : Je par Il, Il par Ils, etc.

- Les élèves conjuguent en se concentrant sur les terminaisons.
- Attirer l'attention sur le fait qu'il y a parfois plusieurs possibilités.
- Les élèves sont évalués individuellement.

L'affichage de tableaux de conjugaison sur les murs de la classe aidera à la mémorisation des différentes formes d'un verbe. Des batteries d'exercices seront proposées aux élèves pour un entraînement et une meilleure assimilation des notions étudiées. L'évaluation de la conjugaison doit être fréquente et le plus souvent formative.

- L'orthographe :

Il s'agit de construire graduellement la compétence orthographique qui a déjà commencé à être installée implicitement en 3^o AP.

En 4^o AP, l'enseignant aidera l'élève à intégrer les normes du système d'écriture du français :

Document d'Accompagnement du Primaire

Sur l'axe **phonogrammique**, il s'agit de dépasser la correspondance régulière (à un phonème correspond un graphème) pour aborder la correspondance complexe (à un phonème correspondent plusieurs graphèmes)

Exemple : [K] = c, k, q, ch

Sur l'axe **morphogrammique**, il s'agit de faire respecter les marques du genre, du nombre, les terminaisons des verbes ... avec l'introduction de la grammaire, du vocabulaire et de la conjugaison.

Orthographe / lecture :

A partir du texte de lecture, on peut établir un inventaire de graphies (un corpus) et faire réfléchir l'élève sur le contexte d'apparition de la graphie pour le phonème ciblé. Exemple : le phonème [s] donne s / ss / sc / c / ç / t / x

dans les mots : sac / tasse / scie / citron / garçon / addition / six

Ainsi, un phonème peut avoir plusieurs transcriptions graphiques.

On peut s'interroger sur la fonction d'une lettre : Ex : la lettre O sert-elle uniquement à écrire le phonème [o] ? La lettre combinée à d'autres lettres sert à écrire d'autres sons : ou - on - om - oi - oin - œu.

Ces différentes manipulations, que ce soit autour du graphème ou de la lettre, servent d'amorce pour construire une compétence orthographique. On doit également travailler sur les signes orthographiques : les accents (aigu, grave, circonflexe), l'apostrophe, le trait d'union et le tréma.

Orthographe / vocabulaire :

On peut relier l'apprentissage de l'orthographe lexicale à la progression du vocabulaire. On apprendra d'abord à orthographier le vocabulaire usuel comme : les jours de la semaine, les mois, les saisons, les couleurs, les fournitures scolaires ... acquis en vocabulaire thématique. Puis on travaillera les familles de mots que l'on peut regrouper sous des formes graphiques.

On aura, par exemple, les mots :

- avec les suffixes : **ette** – **tion** – **ement**.

- avec le préfixe **in** qui devient **im** devant m – p – b (exemple : impoli - immobile ...).

- avec le préfixe **dé** qui devient **des** devant une voyelle. Ex : obéir – désobéir.

Il s'agit en fait de faire de la séance de vocabulaire un moment de réflexion sur la relation forme graphique / sens en recourant au sens du mot.

Orthographe / grammaire :

La maîtrise des marques orthographiques grammaticales ne peut être acquise que si l'élève maîtrise la notion grammaticale sous-jacente. L'élève ne peut accorder un

nom avec le déterminant en nombre s'il ne connaît pas la marque du pluriel (s ou x). La règle grammaticale servira donc à expliquer l'exigence orthographique.

Orthographe / production écrite :

La connaissance d'une règle est insuffisante pour intégrer une bonne orthographe si le scripteur ne sait pas l'appliquer quand il faut et où il faut.

Pour cela, l'enseignant doit aider l'élève à acquérir des stratégies qui l'aideront à devenir performant. En classe, l'enseignant peut recourir à différents procédés comme :

- Faire anticiper sur l'erreur avant l'écriture : l'enseignant mène l'élève à s'interroger sur ce qu'il convient de faire. Exemple : « dois-je mettre un s ou un x à « des oiseaux ». La réflexion passe par la verbalisation qui débouche sur un débat constructif entre les élèves.

- Faire repérer l'erreur dans une production écrite : l'enseignant aide l'élève à repérer l'erreur en la signalant par un code établi en commun.

Grâce à ce code, l'élève repère la nature de l'erreur. Ex : pour l'accord sujet/verbe, on aura : *AC/V* L'élève apporte alors la correction nécessaire. Il agit sur ses propres erreurs et finit par trouver une autonomie de correction. Pour que l'élève acquiert un savoir sur le système orthographique du français, l'enseignant doit savoir distinguer les types d'erreurs (logographiques ou morphographiques) pour proposer un ou des exercice(s) par rapport au domaine qui n'est pas encore maîtrisé ; intégrer et relier l'orthographe aux autres activités de lecture, expression écrite ...

La dictée a de multiples intérêts car elle fait écrire et donne matière à réfléchir sur l'orthographe des mots. Elle n'est pas simplement de l'oral qu'il faut transcrire, mais de l'écrit oralisé par l'enseignant puis transcrit par les élèves. Ces derniers doivent avoir une compréhension globale du texte pour se le représenter mentalement. Pour cela, ils doivent l'entendre en entier, le comprendre pour être capable de faire une bonne segmentation des énoncés en mots. La dictée est souvent un exercice individuel qui prend alors valeur d'évaluation. La dictée n'est pas une activité gratuite, elle a pour objectifs :

- de faire réaliser la correspondance phonie/graphie,
- d'initier à l'orthographe des mots,
- d'évaluer la maîtrise des graphèmes.
- de mettre en place la vigilance orthographique c'est-à-dire développer cette attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie/graphie dans une situation d'écrit.

La place de cette activité dans le déroulement de la séquence est fonction de l'objectif visé. Il existe différentes sortes de dictées :

Document d'Accompagnement du Primaire

- **la dictée phonétique** : il s'agit de passer de la phonie à la graphie ou aux graphies d'un son étudié.
- **la dictée préparée** : elle est faite sous la dictée de l'enseignant. L'orthographe des mots est travaillée à l'avance.
- **l'auto dictée** : il s'agit de mémoriser un mot, un court texte parfois préparé en classe (repérage des difficultés) afin de le restituer de mémoire par écrit.
- **la dictée à un camarade, la dictée à l'adulte ...**

La maîtrise de l'orthographe passe aussi par l'échange de points de vue. Exemple : les élèves questionnent sur un mot qui leur pose problème (une transcription de son, un accord ...). L'élève en difficulté précise sa question, les autres proposent des indices sans donner tout de suite la solution finale. Ex : [f] de **phoque** s'écrit comme [f] de photo, etc.

La correction de la dictée peut être immédiate ou différée, elle peut être collective ou individuelle. Mais de toutes les façons, elle doit impliquer l'élève et l'inviter à se corriger seul. Il peut disposer du texte complet, repérer lui-même ses erreurs et tenter de les expliciter avec l'aide de l'enseignant. Les problèmes le plus souvent rencontrés sont des problèmes de segmentation, des problèmes de discrimination auditive ou des problèmes de liaison.

Phonèmes (J'entends)	Graphèmes (J'écris)
[s]	s – ss – c – ç – t (tion)
[z]	s – z
[ɛ]	ai - ei – è – ê – e devant la double consonne (enne, elle, ette, erre, esse)
[e]	é – er – et – es - ez
[k]	c – k – qu – ch
[g]	g - gu
[ʒ]	j – g – ge
[ɛ □]	in – ain - ein
[f]	f - ph
[ɑ]	en – an

*L'*orthographe maîtrisée devient un outil au service de l'expression écrite de l'élève.

- La grammaire :

Nous rappellerons que la délimitation du champ disciplinaire a été définie comme suit dans les programmes :

« Pour le cycle, deux ensembles complémentaires, **grammaire de texte** et **grammaire de phrase** sont retenus en vue de **la construction de la langue** et de la construction du sens soit :

- les faits de langue qui entrent en jeu dans la grammaire de texte, c'est-à-dire tout ce qui donne à un texte sa cohérence. En effet, les notions de progression et de continuité de l'information sont essentielles à la compréhension et à la production d'un texte. Dès qu'on apprend à lire et à écrire, on fait de la grammaire de texte en identifiant l'organisation du texte (énonciation, progression thématique et substituts).
- les faits de langue qui assurent à la phrase sa grammaticalité, c'est-à-dire tout ce qui donne à la phrase sa cohésion syntaxique (catégories de mots, groupes constitutifs de la phrase et accords) et sa cohérence sémantique (choix lexical, ordre des mots et ponctuation).

En 3^o AP, l'apprentissage est conçu uniquement dans la pratique orale permettant à l'élève d'intégrer les formes linguistiques dont il a besoin. Les notions qui ont été abordées dans l'interaction et de manière implicite feront l'objet, en 4^o AP, d'un **enseignement explicite**. L'élève apprend à nommer les faits de langue tout en continuant à faire des manipulations linguistiques par le biais de transformations, substitutions ... dans le cadre d'une **démarche inductive** à partir d'un texte écrit.

La démarche :

- 1- Observation** : Les élèves sont d'abord placés en situation d'observation guidée par une consigne de lecture qui doit servir un objectif d'apprentissage déterminé. Exemple : faire retrouver les différentes appellations d'un même personnage (Le Petit Prince, il, le petit garçon ...).
- 2- Analyse** : C'est à l'aide d'exemples et de contre exemples que l'enseignant fera peu à peu dégager la règle. A partir des interactions avec les élèves, l'enseignant aide à la construction du savoir : règles de fonctionnement d'un texte ou règles de fonctionnement de la langue au niveau de la phrase. C'est dans des exercices variés que se fera la généralisation de la règle dégagée pour s'approprier le fait de langue.
- 3- Production** : les élèves réinvestissent les savoirs mis en place dans des productions personnelles d'écriture ou de réécriture.

4- Évaluation : celle-ci se fera en auto-évaluation ou en co-évaluation.

• Contenus

Les contenus sélectionnés dans le programme permettent d'aller vers la construction de la langue par une maîtrise graduelle du fonctionnement des règles morphosyntaxiques. C'est toujours en contexte que les faits de langue seront étudiés dans un souci de lier les manipulations à la communication orale et/ou écrite. La langue est au centre du dispositif, c'est à dire que les points à travailler sont déterminés par les exigences des types de textes à lire ou à produire.

Cela suppose une grammaire qui ne soit pas d'étiquetage, jamais gratuite ou enseignée pour elle-même, mais toujours au service des activités discursives de la classe (dialoguer, donner des informations, raconter, décrire).

La langue devient **objet d'étude**, un objet sans cesse en construction sur le plan textuel puis sur le plan phrastique.

Exemple : **Etude des pronoms personnels sujets.**

Champ disciplinaire	Activités	Objectifs
Grammaire de texte	En lien avec la lecture : - identification des pronoms, - relevé des pronoms personnels, - relevé des substituts (noms propres, noms communs, noms de lieux ...).	- Retrouver l'organisation d'un texte (progression thématique à thème constant) pour une bonne compréhension du texte. - Relever ce qui assure la cohérence d'un texte produit à l'écrit.
Grammaire de phrase	- Grammaire : identifier et nommer la catégorie.	- Nommer le fait de langue. - Analyser le fonctionnement au niveau de la phrase.
	- Vocabulaire : varier les substituts.	- Eviter les répétitions.
	- Orthographe : écrire correctement les pronoms.	- Respecter des marques du genre et du nombre. - Accorder les terminaisons des verbes.

La communication est la fonction essentielle du langage et l'objectif majeur de l'apprentissage d'une langue.

5- Activités

5.1- Travailler l'oral :

En 3^o et 4^o AP, il est indispensable de travailler l'oral au niveau de :

- l'intention de communication (importance du contexte) par le choix des actes de paroles ;
- de la prise de parole (importance du tonal) avec l'intonation appropriée ;
- de l'articulation (importance de la qualité articulatoire) pour se faire comprendre ;
- de la prosodie (importance de la qualité prosodique) pour assurer la mélodie de la phrase ;
- de l'expression (importance du postural) dans des activités qui permettent aux élèves de s'entraîner à l'expression orale en travaillant la voix et le corps (présenter des comptines, mimer des comptines, jouer un personnage). Les exercices de créativité, les jeux de rôle sont tout indiqués pour favoriser le passage d'une expression guidée à une expression libérée qui se rapproche le plus possible de la communication authentique. Les règles de fonctionnement de l'oral doivent faire l'objet d'apprentissages au même titre que l'écrit.

ILLUSTRATION

ORAL/réception

- ***Moment de découverte*** (mise en contact avec un texte oral ou un support visuel).

Les élèves découvrent pour la première fois sur le plan auditif ou visuel un document : une comptine, une affiche, un dessin, un texte, un conte, ...

- Pour un document sonore :

La consigne d'écoute sera donnée aux élèves avant la mise en situation d'écoute. Exemple : Tu vas écouter un texte et tu diras si c'est une chanson ou un conte. La 1^{ère} écoute portera sur le document dans sa globalité (une comptine complète, une histoire complète ...).

- Pour un document visuel :

Le contact se fera d'abord par la recherche des éléments périphériques à l'aide de questions pour déclencher des hypothèses de sens. Exemple :

- Combien y a-t-il de couleurs ?
- Quel est le titre du texte ?
- Combien y a-t-il de parties ?
- Que représente l'illustration ?
- ...

- ***Moment d'observation méthodique*** (analyse du texte oral)

La 2^{ème} écoute sera guidée par des questions précises. Il est important de les préparer avec un grand soin parce qu'elles constituent un instrument d'analyse.

En 4^o AP, il est important de continuer à travailler l'oral à travers une progression d'apprentissage. Il s'agit de travailler l'oral pour **dialoguer** (questions/réponses) dans le cadre d'une interview, pour **raconter** un événement réel ou fictif de façon structurée, pour **décrire** une scène ou un personnage (en donnant une ou deux caractéristiques) à partir d'un support imagé ou pour **donner des informations** (sur une expérience réalisée en cours de technologie par exemple).

Les tâches langagières (dialoguer, raconter, décrire, informer) à faire réaliser par l'élève doivent être courtes et répétitives (proposées plusieurs fois dans l'année). Dans la classe, l'oral ne sera pas travaillé seul mais en interaction avec l'écrit à travers des exercices d'acquisition linguistique et des exercices de créativité.

5.2- Travailler l'écrit :

Écrit /réception (en lecture)

- **Moment de découverte** (mise en contact avec un texte écrit).

Les élèves découvrent pour la première fois sur le plan visuel un document : une comptine, une affiche, un dessin, un texte, un conte, ...

La prise de contact avec le texte écrit se fera d'abord par la recherche des éléments périphériques (le paratexte) à l'aide de questions pour favoriser l'anticipation.

- Y a-t-il un titre ? Montre-le.
- Y a-t-il un auteur ? Où son nom est-il écrit ?
- Combien y a-t-il de paragraphes ?
- Que représente l'illustration ?
- ...?

- **Moment d'observation méthodique** (analyse du texte écrit)

La première lecture à voix haute est faite par l'enseignant. Cette lecture magistrale de qualité doit se caractériser par : une articulation soignée, une prononciation juste, une prosodie marquée, un débit mesuré, une intensité de voix suffisante.

L'élève fait une double découverte du texte : sur le plan visuel et sur le plan auditif. Cette lecture magistrale s'accompagne d'une lecture silencieuse faite par les

Document d'Accompagnement du Primaire

élèves. Elle sera précédée d'une consigne de lecture ou suivie de questions de compréhension pour trouver des mots, des phrases **dans** le texte conduisant ainsi l'élève à construire progressivement du sens.

- **Moment d'évaluation** (pour faire le point)

Il faut procéder à une lecture oralisée pour vérifier : le décodage, la segmentation et les liaisons. En lecture, l'évaluation portera sur la prononciation des sons, l'articulation des mots, le débit, la vitesse de lecture et sur l'intonation. La lecture du texte par les élèves (lecture expressive) clôt ce moment.

Écrit /production

- **En écriture :**

L'élève de 3^o AP sera entraîné à employer correctement les règles du code graphique selon le schéma suivant :

Préparation	Déroulement	Activités
-------------	-------------	-----------

Document d'Accompagnement du Primaire

- Tracer une page de cahier au tableau avec lignes, interlignes, marge à gauche (attirer l'attention sur la latéralité gauche/droite).
- Demander aux élèves de compter le nombre d'interlignes entre deux lignes (3 interlignes).

- L'enseignant écrit la lettre en cursive au tableau dans différentes grosseurs, étape par étape sous le regard attentif des élèves.

Travail collectif :

1. Les élèves viennent tour à tour au tableau reproduire par imitation en suivant du doigt la trajectoire et le sens de l'orientation de la lettre.
2. Les élèves repassent avec une éponge mouillée la lettre écrite par l'enseignant.

L'écriture aérienne de la lettre par les élèves se fait en même temps que celle de l'enseignant qui se met face au tableau. Tout en réalisant l'écriture aérienne de la lettre, les élèves comptent le nombre de mouvements nécessaires à la production de la lettre ciblée.

Travail individuel :

1. Les élèves utilisent la pâte à modeler pour s'entraîner à maîtriser les gestes adéquats qui les préparent à mieux aborder l'écriture sur le cahier.
2. Les élèves reproduisent la lettre en grand format sur l'ardoise.
3. Les élèves s'entraînent ensuite sur une feuille volante ou sur le cahier de maison.
4. Bien entraînés sur ces différents supports, les élèves écrivent sur le cahier en respectant les normes d'écriture imposées pour chaque lettre (forme – dimensions de la lettre – latéralité : gauche, droite ...)

La copie est une activité intéressante parce qu'elle met en relation la lecture-compréhension et la production écrite. La copie n'est pas une activité simple et mécanique. C'est une activité préparatoire à la production de mots et de phrases. Elle développe la conscience phonologique. Pour assurer une bonne copie, l'élève est amené à :

- repérer la gauche par rapport à la droite,
- ne pas écrire dans la marge,
- commencer au bord de la marge,
- respecter les interlignes,
- faire la différence entre les lettres et la ponctuation,
- repérer la première lettre d'un mot,
- percevoir les espaces entre les mots,
- percevoir l'ensemble des mots dans une phrase,
- copier le mot sans oublier de lettres,
- copier la phrase sans oublier de mot,
- couper un mot en fin de ligne et le continuer sur la ligne suivante.

Durant la séance d'écriture, l'enseignant veillera, pour installer des habitudes d'écriture dès les premiers apprentissages, à la bonne position de l'élève et du cahier, à la bonne préhension de l'outil scripteur (stylo, craie, crayon), au respect des différentes étapes de réalisation de la lettre ciblée.

Les mots qui constituent les phrases à copier doivent être des mots familiers, déjà rencontrés dans les textes de lecture. Ces apprentissages se poursuivront en 4^e AP.

Document d'Accompagnement du Primaire

- *Moment d'évaluation* (pour faire le point)

En écriture l'évaluation portera sur la réalisation des graphèmes, sur l'attachement des lettres et sur la reproduction des mots.

- En production écrite :

En 3^o AP, l'activité de copie est une activité préparatoire à la production de mots et de phrases. L'apprenant a appris à explorer les possibilités d'utilisation des divers outils scripteurs et des divers supports, à respecter l'espace de l'ardoise, de la feuille blanche et de la feuille de cahier, à mettre en œuvre les différents gestes graphiques : le tracé des lettres et la latéralité.

En 4^o AP, il s'agit de construire des compétences à l'écrit (cf. programme) :

- par le **réinvestissement** des acquis divers des années précédentes,
- par le **prolongement** et l'**approfondissement** de ces acquis pour une meilleure consolidation.
- par la **préparation** de l'activité de **production écrite** qui vise des objectifs :

Objectifs d'ordre linguistique :

- maîtriser la structure de la phrase sur le plan syntaxique : organisation des éléments linguistiques et leurs agencements,
- prendre conscience des éléments orthographiques (consonnes doubles dans certains mots), des marques orthographiques (pluriel en s ou en x, présence des lettres muettes ...),
- renforcer la discrimination visuelle par les allers-retours lecture/écriture qui sont le fondement de l'activité de reproduction écrite.

Objectifs d'ordre affectif :

- dépasser l'angoisse de la page blanche,
- exercer la mémoire et développer la concentration,
- persévérer dans l'activité jusqu'à la fin du texte à recopier ou à produire
- maintenir la motivation.

• *Le rôle de l'enseignant :*

Pendant la **préparation pré-pédagogique** d'une reproduction de texte, l'enseignant doit se questionner sur les caractéristiques et sur la qualité du texte à recopier ainsi que sur les informations apportées par le texte à reproduire.

Pendant l'activité en classe : il multiplie les aides par la mise en place de facilitateurs pédagogiques (identification de mots, repérage par un code couleur des classes grammaticales, ...) pour obtenir une reproduction de texte réussie.

• **Les caractéristiques du texte à (re)produire :**

D'après les recherches en psycholinguistique, l'enfant de 9 à 10 ans est en mesure de produire des phrases simples et courtes ; aussi, le texte à reproduire doit respecter ce principe.

L'enseignant proposera des textes dont les caractéristiques sont les suivantes :

- textes courts, rencontrés en lecture/compréhension ou autre activité de langue,
- textes contenant des mots outils simples et familiers à l'apprenant,
- textes avec phrases courtes et simples (organisation syntaxique familière à l'apprenant),
- textes où l'orthographe des mots est simple.

ILLUSTRATION :

Cette approche possible est suggérée à titre d'exemple, car enseignant(e) et apprenants ont leurs habitudes et surtout leur inventivité pour travailler ensemble en classe. La construction de l'unité d'apprentissage met en œuvre les étapes que prend le cheminement d'apprentissage décrit dans ce document (présentation/observation, analyse, réalisation et évaluation).

- **Moment de découverte** (mise en contact avec un texte écrit).

Par des questions sur le texte (les textes) de lecture, l'enseignant fait produire oralement le texte à reproduire ou un texte qui s'en rapproche (formulation différente des phrases, choix des mots ...). Puis il affiche au tableau le texte qui est écrit sur une grande feuille blanche. La forme de l'écriture retenue (cursive ou script) obéit à l'objectif arrêté pour la séance. Le texte doit être lisible et esthétiquement bien réalisé. Enfin, après avoir donné une consigne de lecture (identifier le nombre de phrases, les mots connus, les mots- outils ...), il invite les apprenants à une lecture silencieuse.

- **Moment d'observation méthodique** (analyse du texte écrit)

Travail collectif : Pendant cette phase, le texte est questionné pour en découvrir la structure et l'organisation porteuse de sens qui lèvent les obstacles à la lecture/compréhension et donc à la reproduction. Le travail est effectué au tableau avec l'aide de l'enseignant qui pose :

- des questions de compréhension sur le texte à reproduire (mots sélectionnés, mots répétés, association avec d'autres mots connus ...),
- des questions qui induisent l'appropriation de la langue (formation des mots, des phrases, forme de ponctuation ...),

Document d'Accompagnement du Primaire

- des questions sur les marques typographiques, de mise en page et de choix de forme d'écriture.

Cette phase est suivie par un travail de copie de mots retenus pour leur difficulté (nombre de syllabes, lettres muettes, consonnes doubles, ...). Avant de se lancer dans la reproduction de tout le texte, l'enseignant demande aux apprenants de découper du regard : **des unités entières de sens** (pour des apprenants habiles), **des unités syntaxiques** (pour des apprenants moins habiles).

Travail individuel : Un premier essai est réalisé sur le « cahier d'essai » pour une phrase. Elle doit être écrite **vite** et **bien** dans un temps donné. En cas de réussite, l'apprenant est invité à reproduire tout le texte.

- **Moment de réalisation** :

La reproduction de texte :

Si au début de l'année, cette séance de (re)production de texte prend beaucoup de temps, il est nécessaire d'entraîner l'apprenant à travailler vite et bien dans un temps donné afin d'éviter l'éparpillement de l'attention et de la motivation. Cette séance alterne travail collectif, individuel et évaluation. L'interdépendance de la réception de l'écrit et de la production d'écrit démontre combien il est important qu'un travail rigoureux en reproduction de texte prépare l'apprenant à devenir un producteur d'écrit vigilant.

La production de texte :

Le texte que l'apprenant aura à rédiger, seul ou en groupe, dans le cadre du projet, par rapport à une consigne d'écriture, sera court. L'apprenant utilisera des mots, des phrases qu'il a déjà lus ou recopiés, ou qu'il se remémore. Il s'appuie sur l'activité langagière et sur l'activité de reproduction de texte pour réaliser sa production (court texte documentaire, légende à un support imagé).

- **Moment d'évaluation** (pour faire le point)

Pendant l'activité de (re)production, les apprenants sont placés en situation d'auto-correction (revenir au texte affiché) ou en situation de co-correction en cas de dysfonctionnement.

6- Evaluation

6.1- Evaluation formative

L'évaluation formative est partie intégrante de l'enseignement/apprentissage. Elle se fera à l'oral comme à l'écrit pendant le déroulement du projet. Dans les deux cas, elle doit être instrumentée à l'aide de grilles pour évaluer les progrès dans les apprentissages. L'évaluation portera sur des situations proposées en réception et en production.

En évaluation individuelle à mettre en place dès les premières séances de reproduction de texte : l'apprenant doit s'auto-évaluer avant de présenter son travail à son camarade puis à l'enseignant. C'est par un auto questionnement sur les phrases et les mots du texte (est-ce le bon mot ? ai-je respecté le nombre de syllabes ? les accords sont-ils faits ? les majuscules sont-elles bien formées ? la ponctuation est-elle mise ? ...) que l'apprenant trouve des réponses dans une confrontation avec le texte de départ (affiché au tableau).

En co-évaluation, les apprenants sont mis en groupes (2 ou 3 élèves). Chacun présente le travail réalisé aux camarades, ils le lisent ensemble et en discutent. A ce moment-là, il y a confrontation des travaux réalisés avec retour au texte affiché. Cette forme d'évaluation permet un premier repérage des erreurs mais surtout une interaction dans le groupe.

6.2- Evaluation certificative

Elle concerne la certification des compétences définies dans le programme. Deux principes sont à retenir :

- Les compétences sont évaluables.
- Les élèves sont évalués individuellement.

Pour évaluer des compétences à l'oral ou à l'écrit, il est nécessaire de dégager des **critères** d'évaluation définis par un certain nombre d'**indicateurs**. L'évaluation doit se réaliser dans une situation problème qui présente des **tâches nouvelles** de même niveau de complexité sur la base des critères de réussite retenus.

En 3^o AP, à l'oral, la compétence : « Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange. », peut être évaluée à partir de la consigne de production suivante : *Raconte en trois minutes ce que tu as vu au parc zoologique en utilisant les mots : gardien, cage, animaux, lion.*

L'enseignant établit des critères d'évaluation qui à leur tour seront déclinés en indicateurs :

En 4^e AP, à l'écrit, la compétence « Produire un court texte documentaire. » peut être évaluée à partir de la consigne de production suivante :

- *Complète la fiche technique sur la gazelle à partir du texte. Ajoute une ou des illustrations.*

Document d'Accompagnement du Primaire

L'enseignant aura préalablement dégagé les critères et les indicateurs d'évaluation suivants :

Critères	Indicateurs
C1- Compléter les rubriques.	I ¹ /1- sélectionner des informations. I ₁ /2- organiser des informations.
C2- Faire le lien texte/illustration.	I ₂ /1- sélectionner l'image. I ₂ /2- choix de l'emplacement par rapport à la rubrique.

L'évaluation n'est pas une activité accessoire ou une simple formalité administrative. Elle est indissociablement liée au processus d'enseignement/apprentissage. Chaque enseignant est doublé d'un évaluateur.

Critères	Indicateurs
C1- Parler de façon intelligible en mettant le ton.	I ₁ /1- Parler face aux élèves, I ₁ /2- Articuler, marquer l'intonation juste.
C2- Raconter en enchaînant les trois moments du récit.	I ₂ - Utiliser : d'abord, après, puis, enfin.
C3- Utiliser les mots donnés	I ₃ /1- Employer les mots de façon appropriée. I ₃ /2- Employer tous les mots donnés.
C4- Respecter le temps imparti.	I ₄ - Ne pas dépasser les 3 mn.

Annexes

A.1- Glossaire

Les définitions proposées dans ce glossaire se fondent sur la littérature spécialisée en matière d'enseignement/apprentissage. Toutefois, plutôt que de citer textuellement les auteurs consultés, nous avons opté, dans un souci de clarté, pour une simplification des définitions en fonction de la pratique quotidienne des enseignants. Ils enrichiront ce glossaire par leurs lectures et dans le cadre des actions de formation avec les inspecteurs.

Pour les mots et expressions ci-dessous, le sens suivant a été retenu :

- **actes de parole** : actes de langage, action exercée par la parole (on parle aussi, dans ce même sens, d'« acte de parole »).

- **affect** : état affectif (sensations, sentiments, émotions, sensibilité).

La psychologie de l'enfant a démontré le rôle des affects dans la construction de la personnalité.

- **anticipation** : stratégie de lecture qui consiste à envisager le sens d'un texte à partir d'indices relevés dans le paratexte (titre, illustration) ou dans le texte.

- **API** : Alphabet Phonétique International : répertoire sous forme de signes conventionnels de l'ensemble des phonèmes de toutes les langues du monde

- **champ lexical / champ sémantique** :

• **champ lexical** : ensemble des mots d'un texte relatifs à un même domaine.

Exemple : le champ lexical de la maison : cuisine, chambre, escalier ...

• **champ sémantique** : ensemble des sens que peut prendre un mot dans différents contextes (polysémie). Exemple : lumineux : &) qui signifie qui émet de la lumière, 2 radieux, 3) de la nature de la lumière, 4) génial ...

- **code** : système de signaux conventionnels dans une communauté donnée (signes ou symboles) et destinés à transmettre des messages (code graphique, code iconique).

• **code oral** : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'ouïe et de la parole.

• **code écrit** : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'écriture et de la vue.

- **communication / expression** :

• **communication** : désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments dans une optique d'échanges et dans une situation donnée.

• **Expression** : désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments personnels.

- **compétence** : capacité à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. « C'est un savoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources ».

Document d'Accompagnement du Primaire

- **contexte** : conditions socioculturelles ou langagières de réception et/ou de production d'un texte écrit ou oral.

- **critère** : **indice** de référence qui permet de porter un jugement en cours d'évaluation. Il doit être défini par rapport à un objectif avant un projet ou une évaluation, et construit, si possible, avec les élèves.

- **énoncé/énonciation** :

• **énoncé** : ce qui est dit oralement ou par écrit et qui résulte de l'énonciation (une phrase, un texte). Exemple :

• **énonciation** : ensemble des procédés linguistiques qui marquent la présence du locuteur (ou du scripteur) dans son énoncé et révèlent les conditions dans lesquelles il le réalise. Exemple : choix des pronoms, choix des temps verbaux, des modalisateurs, des marqueurs spatio-temporels ... (cf. modalisation).

- **grammaire implicite/explicite** :

• **grammaire implicite** : pendant les deux premières années d'enseignement/apprentissage, on entraîne l'élève à utiliser des règles linguistiques sans les nommer.

• **Explicite** : une fois intériorisés, les faits de langue peuvent être nommés et explicités grâce au métalangage. Exemple : sujet - verbe - singulier – pluriel ...

- **hypothèses de lecture** : en activité de lecture, moyen par lequel un élève anticipe sur le sens d'un texte à partir d'indices reconnus. Les hypothèses sont appelées à être confirmées ou infirmées par la suite de la lecture.

- **hypothèses de sens** : inférer du sens, apporter une interprétation à partir d'indices textuels.

- **idiomatiques (tournures)** : formules figées dans une langue qu'on ne peut traduire mot à mot dans une autre langue. Exemple : "il y a", "s'il vous plaît", ou "avoir les yeux plus gros que le ventre ..."

- **indices textuels** : dans une approche textuelle, ce sont les marques formelles repérées dans le texte qui permettent d'en identifier le type. Ces marques (dispositif sémiotique, modalisateurs, champs système verbal ...) permettent un accès au sens et une formulation rapide d'hypothèses de lecture.

- **interaction** : échange verbal (élève/prof – élèves/élèves) qui a pour but de construire un savoir, un discours dans une situation donnée.

- **interlangue** : c'est un code intermédiaire. L'apprentissage d'une langue étrangère se fait en prenant appui sur celles que les élèves connaissent déjà dans une approche contrastive et métalinguistique (rappels, comparaisons raisonnées, traduction).

- **lexique** : liste de mots relatifs à un domaine donné.

- **Métalangage** : ensemble des mots qui servent à décrire les catégories et les fonctionnements linguistiques. Exemple : sujet, verbe, types de textes ...

Document d'Accompagnement du Primaire

- **nomenclature** : liste de termes appartenant à un même domaine et présentée sous forme de rubriques organisées.
 - **objectif d'apprentissage** : but que l'on se propose de faire atteindre à l'élève en termes de savoir ou savoir-faire. Il comporte deux dimensions :
 - un objet d'apprentissage
 - et l'ensemble des activités proposées par l'enseignant (ou exercées par l'élève) pour s'approprier cet objet.
 - **para texte** : ensemble d'éléments de sens qui entourent, présentent et éclairent le texte. Ex : titre, références, notes, nom d'auteur et qui aident à l'élaboration d'hypothèses de sens.
 - **pédagogie/didactique** :
 - **pédagogie** : (cf. didactique) manière de gérer la classe dans toutes les activités scolaires. Exemple : pédagogie différenciée, pédagogie du projet.
 - **didactique** : (cf. pédagogie) manière de transmettre le savoir et les savoir-faire liés à une discipline donnée (didactique du français, didactique des mathématiques, didactique de l'écrit, didactique de l'oral) et l'ordre dans lequel les transmettre.
 - **phonèmes/graphèmes** :
 - **phonèmes** : ensemble des sons qui composent une langue.
 - **graphèmes** : lettre ou groupe de lettres transcrivant un phonème. Exemple [ã] en - an- em- am dans les mots : présent - enfant – temps - ambulance
 - **phonologie** : science qui étudie la fonction des sons dans les langues et dégage ainsi les phonèmes. C'est une phonétique fonctionnelle.
 - **phrase** : elle concerne uniquement le code écrit, énoncé autonome porteur de sens. Elle peut être verbale (construite autour d'un verbe) ou nominale (construite autour d'un nom). Ex : Attention danger ! – Viens !
Visuellement, elle se reconnaît en général par une majuscule au début, une ponctuation forte à la fin (sauf pour les titres).
 - **planifier** : organiser des actions dans le temps en tenant compte des moyens matériels et humains disponibles pour réaliser un projet.
 - **pratiques langagières** : toutes les façons d'utiliser une langue à l'oral ou à l'écrit. Exemple : lire, écrire, parler.
 - **procédure** : manière de faire pour arriver à un résultat.
 - **processus** : suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat.
 - **production** : réalisation personnelle ou collective d'un texte à l'oral et à l'écrit.
-
- **profil** : ensemble de savoirs et savoir-faire maîtrisés sur long terme (une année, un cycle, un cursus ...). Ils sont mobilisables en situation. Ex : profil d'entrée, profil de sortie.

Document d'Accompagnement du Primaire

- **programmation** : progression planifiée des éléments du programme en fonction de contraintes données (liées au contenu et au temps).
 - **prosodie** : ensemble des phénomènes d'accentuation et d'intonation propres à une langue et liés à l'expression dans la transmission du message oral.
 - **proxémique** : elle étudie la gestion de l'espace physique par les participants d'une interaction verbale.
 - **question** : acte de parole exprimé de manière orale, écrite, graphique ou gestuelle par lequel l'enseignant sollicite une réponse verbale d'un apprenant.
 - **questionnaire** : instrument de recherche essentiel. Il permet de recueillir de manière systématique et empirique des données et de confirmer ainsi des hypothèses formulées. Il est structuré en questions permettant d'accéder au sens d'un texte oral ou écrit.
 - **questionnement** : activité intellectuelle de recherche. C'est le fait de s'interroger sur un problème.
 - **réception** : fait de recevoir et de comprendre des messages divers, oraux ou écrits.
 - **sémantique (adj.)** : tout ce qui concerne le sens d'un mot, d'une phrase, d'un texte. On parle de niveau sémantique, de champ sémantique, de recherche sémantique.
 - **séquence** : mode d'organisation des activités autour d'objectifs d'apprentissage.
 - **situation d'enseignement/apprentissage** : situation dans laquelle l'enseignant crée les conditions matérielles, psychologiques et sociales qui permettent à l'apprenant d'apprendre par essai/erreur ou selon une démarche inductive.
 - **situation d'intégration** : c'est une situation de réinvestissement pour l'élève. C'est créer des liens entre les différents apprentissages afin de résoudre des situations problèmes.
 - **situation problème** : c'est un obstacle à franchir, un défi à relever qui conduit l'élève à faire des apprentissages (situation d'apprentissage) à mobiliser des ressources pour les intégrer (situation d'intégration) ou pour valider l'acquisition d'une compétence (situation d'évaluation).
 - **statut des interlocuteurs** : paramètre d'une situation de communication relatif au choix d'un registre de langue (familier, standard ...) adapté à l'interlocuteur, emploi de « tu » ou de « vous », formules de politesse et d'une syntaxe appropriées.
 - **syntaxe** : ensemble des règles de formation des phrases et d'agencement des éléments qui les constituent. Ex : le pronom relatif suit immédiatement son antécédent.
-
- **morphologie** : morphologie : ensemble des règles de formation des mots sur le plan étymologique et grammatical ex : enchanté (formation étymologique), nous chantons (formation grammaticale).

Document d'Accompagnement du Primaire

- **systématisation** : procédé d'acquisition qui consiste à réunir en systèmes des structures linguistiques afin de les consolider.
- **tâche /activité** :
 - **activité** : désigne les opérations mentales relatives à une tâche à exécuter. Ex : Recueillir des documents sur le fennec. (Organiser la recherche, trouver les critères de classement, classer les documents, bâtir des catégories).
 - **tâche** : travail précis défini par une consigne à exécuter, un support matériel et un but à atteindre. Ex : dessiner, copier, lire, faire un tableau ...
- **texte** : toute production écrite ou orale porteuse de sens.
- **texte poétique** : se distingue par les marques formelles de la poésie et/ou par la fonction poétique.
- **thème** : désigne ce dont on parle, point de départ d'un énoncé.
- **transcription (code de)** : système de signes qui entre dans la constitution d'un message écrit. Ex : on peut transcrire des propos oraux avec le code de sténodactylographie, avec des abréviations, en API (alphabet phonétique international), ou en respectant l'orthographe de la langue ...
- **verbal** : ce qui est dit, énoncé à l'aide de mots.
 - **para verbal** : ce qui accompagne les mots sur le plan sonore (intonation, pauses, accents, rythme, intensité de la voix ...), sur le plan visuel (images, logo, couleurs ...).
 - **non verbal** : ce qui est exprimé autrement que par les mots (symboles comme les panneaux routiers par exemple, gestes, images, dessins, photos ...).
- **verbaliser** : mettre des mots sur des processus, décrire la manière avec laquelle on apprend. Ex : j'ai d'abord lu le titre puis j'ai lu deux fois la question, puis...
- **vigilance orthographique** : attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie/graphie dans une situation d'écrit.
- **vocabulaire** : ensemble des mots d'une langue, liste ouverte ...

A.2- Tableau rapport phonie/graphie

Document d'Accompagnement du Primaire

J'entends un son (noté par un signe phonétique)	Je vois une plusieurs lettres (l'orthographe)
<p>16 Voyelles</p> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> [A] { <div style="margin-left: 10px;"> <p>[a]</p> <p>[ɑ]</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> [E] { <div style="margin-left: 10px;"> <p>[e]</p> <p>[ɛ]</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> [i] { <div style="margin-left: 10px;"> <p>[ɔ]</p> <p>[o]</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> [y] { <div style="margin-left: 10px;"> <p>[u]</p> <p>[œ]</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> [Ē] { <div style="margin-left: 10px;"> <p>[ə]</p> <p>[á]</p> <p>[é]</p> <p>[øe]</p> <p>[õ]</p> </div> </div>	<p>a, à, ha, e, at</p> <p>as, à</p> <p>é, ée, es, er, e, ez, ed</p> <p>è, ès, ê, ai, aî, ait, ei, et, e</p> <p>î, ie, í, y, ys, ï</p> <p>o, ô, ôt, au, eau, hau</p> <p>o, ho</p> <p>u, ü, uë, eu</p> <p>ou, oux, où, oû, oût, ous, oup</p> <p>eu, eux, eû, œu, œud</p> <p>e, eu, œ, œu</p> <p>e</p> <p>an, ant, anc, ang, and, am, en, ent, em,</p> <p>emps, aon</p> <p>in, im, ym, ain, aim, ein, en</p> <p>un, um</p> <p>on, ont, om</p>
<p>17 Consonnes</p> <p>[p]</p> <p>[b]</p> <p>[t]</p> <p>[d]</p> <p>[k]</p> <p>[g]</p> <p>[f]</p> <p>[v]</p> <p>[s]</p> <p>[z]</p> <div style="display: flex; align-items: center; margin: 10px 0;"> [ʃ] { </div> <p>[ʒ]</p> <div style="display: flex; align-items: center; margin: 10px 0;"> [ʁ] { </div> <p>[m]</p> <p>[n]</p> <p>[ŋ]</p>	<p>p, pp</p> <p>b, bb</p> <p>t, tt, t', th</p> <p>d, d', dd, dh</p> <p>c, cc, cu, ch, q, qu, k, ck</p> <p>g, gu, c</p> <p>f, ff, ph</p> <p>v, w</p> <p>s, ss, c, ç, sc, t</p> <p>s, z, x</p> <p>ch, sh, sch</p> <p>j, j', g, ge</p> <p>m, m', mm</p> <p>n, n', nn, mn</p> <p>gn</p> <p>l, l', ll</p> <p>r, rr, rh</p>
<p>03 semi-voyelles</p> <p>[j]</p> <p>[w]</p> <p>[y]</p>	<p>i, ii, iie, ï</p> <p>ou, oi, ou, w</p> <p>ui</p>

A.3- Tableau pluri-système graphique du français

Document d'Accompagnement du Primaire

Fonction phonogrammique	Fonction morphogrammique	Fonction logogrammique	Reliquat historique situé hors système
Les phonogrammes assurent la transcription des phonèmes.	Les morphogrammes marquent principalement le genre et le nombre, la personne, les temps, etc. Par ailleurs, ils unissent les mots d'une même famille (phénomènes dérivatifs).	Les logogrammes donnent une figure particulière au mot écrit et permettent ainsi de distinguer les homophones.	Ce sont des graphèmes peu fonctionnels, par exemple certaines consonnes doubles ou les graphies issues du grec ou du latin.
Ex : [o] est transcrit par «o», «au», «eau», «ô».	Ex : le «d» de «réponds» qu'on retrouve dans «répondre», «répondeur».	Ex : l'accent grave de «à» permet de le distinguer de «a» (du verbe avoir).	Ex : le double «f» de «difficile» ou le «s» de «temps».

A 4- Tableau des phonèmes communs au français et à l'arabe

français	exemples	arabe	exemples
[a]	ami	أ - ع	أكل - سأل - جاء
[i]	image	إ - إ	إملاء - جزائر - إبرة
[b]	ballon	ب - ب	باب
[s]	sac	س / ص - ص	سبورة - صحن
[d]	dîner	د	دار
[f]	fleur	ف - ف	فرولة
[ʒ]	jupe	ج - ج	مجلس - تلج
[k]	carreau	ك - ك	كوكب
[l]	lion	ل - ل	ليمون
[m]	malle	م - م	مزرعة
[n]	nez	ن - ن	نشيد
[r]	riz	ر / غ - غ - غ - غ	رمل - غرفة
[u]	roue	ؤ - ؤ	أذن
[t]	tapis	ط / ت	طير - تمر

- Certains phonèmes existent en français mais pas en arabe :

[y] u - eu ru - il eut

Document d'Accompagnement du Primaire

[p]		papa
[é]	in – ein – ain - aim	matin – rein – pain – daim
[ɛ]	ai – ê – è – ès - et	lait – près
[v]		vélo
[œ]		un – brun - parfum
[ā]	an – en – am - em	maman – vent – bambin - tempe
[ō]	on - om	bonbon - pompe
[e]	è – et - er	blé - tabouret - parler
[o]	o – eau - au	lot - cadeau - saut

- D'autres phonèmes existent en arabe et pas en français :

ساحة	د (ح)
خوخ - دخل	خ
هر - وهيبة	ه
ذئب - ظل - ضفدع	ذ - ظ - ض
أثاث - ثوم	ث
عسل - بائع	ع
قط - بقرة	ق